

L'UNION ECONOMIQUE

devant les problèmes fondamentaux du Liban.

-

- I -

1.- Le comportement des foules ressemble au mouvement des marées; la passion les anime, l'action de masse et l'esprit de contradiction. Mais par delà les peuples, il appartient aux gouvernants de veiller attentivement sur l'avenir, et de décider des comportements rationnels des Nations: c'est l'objet même de la politique.

2.- Nous entendrons par "structure" la donnée de la loi de composition entre les agrégats d'un ensemble, et aussi la loi d'agrégation d'un ensemble d'éléments. La structure "nation" apparaît comme une multiplicité-une-d'agrégats, tel les éléments d'un triangle et sa surface; les éléments agrégés comportent tous, à un degré plus ou moins élevé, les caractères majeurs de la structure-mère, qui est leur réunion logique. Ces caractères relèvent du milieu naturel, de celui sociologique et des données politiques et économiques. La Nation est ainsi un complexe structurel, une cohésion sociologico-politico-économique sur un espace, évoluant sur cet espace dans le temps.

Il n'y a pas entre les caractères des relations de domination ou de hiérarchie, mais, en général, des liaisons et des relations réciproques d'adhérence. De même qu'il est impossible de déterminer la part de chaque facteur dans la production, sinon marginalement, de même il est impossible de qualifier de dominant tel caractère national, sinon dans des conditions particulières de réalisation, ou il n'y a plus de Nation. Peu importe d'ailleurs, puisque le but est l'élaboration d'un comportement susceptible d'améliorer les conditions de vie du pays.

3.- La terre habitée présente de grandes différences géologiques, physiques, de faune et de flore. L'association des humains, leur évolution historico-naturelle, leur comportement et les institutions qu'ils se donnent caractérisent leur milieu sociologique. Les relations qui se nouent entre les groupements humains localisés sur des espaces différents, contigus ou non, font l'objet de la politique. De la complémentarité des besoins et des productions, les échanges économiques découlent enfin naturellement.

Telles sont les quatre données du problème; elles sont toutes déterminantes et déterminées, également nécessaires et vraies.

De là, rechercher le type et la nature des relations entre nations constitue la solution; mais il faut de plus décider d'un comportement entre plusieurs attitudes possibles. Tel, l'on confond souvent dirigisme, planification et orientation, sans saisir qu'une planification est possible en régime libéral; tel, on ne distingue pas toujours que libéralisme et dirigisme sont des comportements complémentaires.

4.- La Nation baigne dans un univers plus grand avec lequel elle entretient inévitablement des échanges matériels ou matérialisables et des relations spirituelles. Une nation "fermée" est dès lors impensable ou un égarement; aussi l'étude d'un comportement national présente toujours un double aspect; un aspect intranational et un aspect international.

5.- Dans ce qui suit, nous allons rechercher sommairement le comportement le plus rationnel du Liban vis-à-vis d'une union économique, et dégager l'orientation qui convient le mieux à nos intérêts. Mais il est évident que "l'histoire, qui se ressemble toujours, ne se recommence jamais".

- II -

6.- Toute théorie est un moment dans la connaissance, si le dépassement est l'essence de l'humain. L'histoire est le déroulement cumulé et continu de l'expérience humaine; rien n'est à proprement parler dans l'histoire, tout est à travers l'histoire; rien n'y échappe et rien ne s'y recommence, car "le temps n'a point de retour", car l'homme n'est pas identité, ni les circonstances des nations.

La vérité est que tout est relatif dans la connaissance; toute doctrine, un moment, est vraie et pour un milieu déterminé. Coutumes et traditions, conceptions et modes de vie sont diversité; et s'il est parfois merveilleux de fermer les yeux sur un rêve; affirmer est facile mais la preuve beaucoup plus redoutable.

7.- La biosphère naît et se développe au contact de la matière et de la vie. L'oïkoumène (terre habitée) est aussi varié que la nature avec l'homme. Les configurations géographiques et naturelles expliquent de nombreux phénomènes, et l'on a pu penser que "la superposition des cartes climatiques et botaniques exprimerait les grandes cartes de l'histoire humaine". Cependant, la primauté de l'homme de la mobilité et de la science - qui sont tous liberté - est indéniable. Mais il est vrai en général qu'on ne découvre la liberté qu'après l'avoir perdue.

8.- Le climat méditerranéen, le relief et les eaux ont fixé la densité humaine sur toute la côte libanaise. Les concentrations de l'intérieur sont d'immenses oasis; et l'aridité a dépeuplé l'espace. Les genres de vie sont aussi variés que les milieux naturels. La qualité de la distance explique la rareté des communications, et les phéniciens s'étaient tournés vers la mer, et à défaut de connaissance, le bon sens et l'expérience sont là:

9.- Mais laissons parler les spécialistes:

"Le climat des pays du Moyen Orient offre des variétés qui vont jusqu'à l'opposition totale. Le relief est adapté au climat et présenté à ce point de vue un tableau remarquable par sa simplicité. Les chaînes montagneuses y ont deux rôles contradictoires: barrières climatiques sur la côte, formant par leur MASSE un écran contre l'accès de l'humidité vers l'intérieur; barrières climatiques, par leurs MASSIFS-RESERVOIRS s'opposant, dans l'arrière-pays, à l'évaporation. Dualité de mécanisme hydrologique dans laquelle résident toutes les conditions de vie du pays. La grande perméabilité des couches joue au mieux des intérêts de l'écoulement. Le Liban possède la plus haute altitude (3088 m. à Kornettes-Saouda) atteinte du Taurus au Zagros et de l'Arménie au Yémen et à l'Ethiopie. Ecran immense qui intercepte la plus forte proportion de l'humidité maritime, de sorte que l'aridité se manifeste immédiatement derrière la chaîne montagneuse côtière. Bâti plus en force qu'en grâce, le relief de ces grandes masses, subissant un climat excessif et recevant des averses violentes, a pu réaliser un régime hydrologique original sans lequel le pays serait plus desséché et inhumain. L'éclat de la bordure méditerranéenne par rapport à l'arrière-pays est dû à l'originalité de l'écoulement dans les massifs calcaires.

"Ces contrastes physiques de simplicité, de grandeur et de heurts, seraient-ils à la base d'autres contrastes biologiques et sociaux dans le Moyen-Orient".

Mr. ABD-EL-AL Extrait de "L'originalité de l'écoulement dans les massifs calcaires libano-syriens".

"Il apparaît à l'évidence que la structure organique du pays (Liban) est soumise à un étroit déterminisme fonctionnel en ce sens que sa richesse, la nature de son activité dominante: agricole, industrielle et commerciale, répartition de la population entre les villes et les campagnes, les institutions juridiques, le régime politique, bref la plupart des caractéristiques dépendent beaucoup de facteurs naturels".

"C'est là un aspect qui relève à la fois de l'économie, de la géographie, de la sociologie et presque de la philosophie de l'histoire".

"Le Liban est donc ce qu'il devait être, et son degré d'évolution, aussi bien que ses perspectives d'avenir sont liés au rythme de l'utilisation de son potentiel humain et de ses ressources naturelles".

"Il (Liban) forme la façade méditerranéenne des pays du Levant, façade étroite, moins de 50 kms. de large, mais combien éclatante, à tel point qu'elle a dissimulé trop souvent les pays de l'intérieur aux yeux des Occidentaux".

"En partant du domaine littoral et montagneux où la végétation est variée, on passe rapidement aux steppes cultivées parsemées de villages, puis, brusquement à la steppe désertique, domaine du nomadisme et des pâturages et finalement au désert. Les massifs côtiers interceptent l'humidité des vents qui, de ce fait, ne tardent pas à devenir secs dans leur déplacement vers l'intérieur et leur pouvoir humidifiant, intense sur la côte, se transforme presque sans transition en un pouvoir desséchant plus intense encore dans l'arrière pays".

"L'aridité se manifeste donc immédiatement derrière les les massifs côtiers".

"Ces contrastes de climats se manifestent dans le paysage par la distribution de la végétation et du peuplement et par les divers modes de vie qu'ils imposent. La tâche de l'homme doit être de tenter de parer à ce que le climat a d'excessif".

IBRAHIM ABD-EL-AAL

Extraits de: "Les aménagements hydrauliques dans l'économie Libanaise".

"Située au contact de steppes désertiques dont elle est séparée par une barrière montagneuse côtière, la façade méditerranéenne des pays du Levant subit beaucoup plus l'influence de la Méditerranée que celle du continent. Aussi, depuis l'aube de son histoire, sa population s'est tournée vers la mer et revendique le domaine maritime".

"Dans l'histoire si mouvementée et si diverse de l'Orient, la côte libanaise et la montagne libanaise n'auraient pas pris la place qu'elles ont tenue si des conditions naturelles, toutes spéciales, ne s'étaient réalisées, si des coïncidences n'avaient comploté des incompatibilités, si un concours de circonstances n'avait permis l'adaptation du relief au climat et l'adaptation de l'homme à ce relief et à ce climat.

"Il est peu de régions au monde, en effet, où la structure
"du sol, le climat, la mer elle-même commandent plus directement le
"développement humain. Les conditions de la mise en valeur sont
"fonctions de ces facteurs. Il y a quelque chose d'émouvant dans
"cette collaboration de la nature et de l'homme et nulle part elle
"n'est plus marquée qu'ici.

"Ici plus qu'ailleurs, la nature a fait l'homme; mais, à
"son tour, l'homme a aménagé la nature qui ne reste utilisable
"qu'autant que, par son labeur, il y entretient la civilisation.

"C'est dire que la destinée du Libanais a trouvé dans le
"passé et trouvera dans l'avenir, sa voie par la Méditerranée.

"Mais quand le commerce international en vient à être cōu-
"pé, l'économie méditerranéenne souffrira énormément. C'est pour-
"quoi, il faut faire en sorte que l'équipement du pays, en vue de
"l'utilisation complète de ses ressources naturelles, soit poussé
"avec toute l'énergie que sait déployer le libanais dans le monde
"des affaires.

"Ce pays sera alors le plus original qui soit, lui qui,
"malgré son exiguité, a une personnalité suffisante pour servir de
"ligne d'action à un Etat".

Passages extraits de la conférence: "Energies
Libanaises" de Monsieur Ibrahim ABD-EL-AL.

"Une configuration différente des monts libanais et voilà
"impensable l'histoire de ce gracieux morceau d'Orient.

"Le Liban doit sa forte densité à ses eaux permanentes
"liées à l'écran montagneux, étalé largement à l'Ouest, en murail-
"les sur l'Est. Cette très grande dissymétrie fait profiter au
"maximum de l'humidité amenée par les vents. Une disposition inver-
"se qui aurait placé la partie muraille de l'écran en bordure de
"la côte aurait supprimé ce foyer de peuplement".

Jean MORINI - COMBY
Géographe - Economiste
Professeur à l'Université de
Montpellier.

o
o o
o

10.- Le domaine de la statistique est presque celui de la connaissance. La démographie est une branche de la statistique appliquée. Certains ont voulu donner une "interprétation démographique de l'histoire". Sans aller aussi loin, les paramètres statistiques, quantitatifs et qualitatifs, des populations ont une influence importante sur le comportement des Nations.

Entre l'économique et le démographique, la compénétration est profonde. Développement économique et expansion démographique sont souvent des expressions conjuguées, et la localisation des ressources influe sur la répartition géographique et professionnelle des populations.

11.- Un point fondamental est donc l'équilibre entre le démographique et l'économie; celle-ci n'existe que par l'homme et pour l'homme.

L'expansion démographique nécessite des besoins économiques nouveaux, c'est dire encore un développement des ressources naturelles, une productivité meilleure ou un progrès technique. Mais la terre est inextensible; ses ressources exploitées pleinement, le progrès technique reste théoriquement le seul recours contre l'émigration, dont les conséquences économiques, sociales et politiques sont parfois très graves.

Toute migration, recherche ou conséquence d'un équilibre, est en général un déplacement de travail en quête d'intérêt, et une fuite de substance nationale, car chaque homme perdu est un travail perdu et un capital perdu.

Ainsi l'équilibre est atteint par variation interne du volume de la population ou par migration. A chaque niveau de développement économique et de progrès technique correspond un optimum de population, lequel, pour une société donnée, dépend du revenu procuré et du niveau de vie.

12.- Mais l'économique, est quantité et qualité. La production exige sans doute des ressources naturelles, mais la valeur peut prendre aussi naissance par le travail. Les qualités des hommes suppléent souvent à la quantité des ressources. Et si Vauban avait raison de dire: "Il est constant que la grandeur des rois se mesure au nombre de leurs sujets" il avait aussi tort, car 70 millions d'Allemands ont tenu tête à l'Univers; car l'explication du commerce international et des mouvements de capitaux est d'abord dans le comportement des hommes.

Et à l'intérieur d'un même pays, il y a plus de cohésion et de compénétration que dans les relations internationales. Coutumes et traditions, science et culture et, sur un plan économique, intensité de circulation et des échanges caractérisent la compénétration des peuples.

D'une région à l'autre se manifeste l'hétérogénéité des densités et des migrations, d'autant plus d'ailleurs que sont diverses les Nations et leurs activités. Cette même hétérogénéité apparaît dans les facteurs qualitatifs et les aptitudes des peuples; elle joue un rôle contradictoire permettant d'une part la collaboration et les échanges et créant à la fois un obstacle à la compénétration des humains. L'antagonisme des caractères compromet dit-on les mariages; l'antagonisme des facteurs compromet aussi les unions.

Et selon les milieux, les migrations changent les qualités physiques et mentales des peuples, et aussi les civilisations, la culture, les activités et les idées. Le profit pour le pays d'immigration dépend donc de la valeur des immigrants, comme la défense d'un pays dépend de la valeur de ses soldats, et ce sont les jeunes qui émigrent, et le danger est d'autant plus grand.

13.- Le Libanais a gagné sa terre à la sueur de son front. Ces régions rocailleuses, il les a transformées en source de richesses, de beauté et de vie; et rien n'est plus vénérable que nos vieux paysans.

L'étroitesse du sol est ici compensée par l'énergie des hommes. Relativement aux conditions particulières de ce pays, plus vite que le progrès technique se développe notre population. Mais l'amélioration de la productivité peut encore permettre un étranglement certain de l'émigration de nos fils et une conservation plus grande de la substance nationale.

Economiquement, le Libanais s'est spécialisé dans les valeurs qui exigent plus de travail que de biens naturels. Commerce, changes et arbitrages sont des activités essentiellement libanaises et nous les aurions recréées! L'établissement d'un marché financier international serait ici une autre source très grande de richesses. Mais il est évident que la stabilité, l'équilibre permanent, la confiance et la liberté, en sont la sublime rançon.

Ici, la liberté et la confiance sont les moteurs de la richesse et du génie; sans elles, nous le verrons bientôt, le Libanais n'aurait plus de sens, le Liban plus de raison d'exister! Et veut-on fermer une frontière, l'espace et le monde sont à portée de nos mains.

Tensions et conflits sociologiques font de ce peuple le plus éveillé au monde, et originalisent la terre libanaise. L'on a dit "qu'il n'y a rien de plus dangereux que les sujets soient divisés en deux parties sans moyen". c'est l'inverse qui prévaut ici, et chaque Libanais est un équilibre de conflits, un faisonnement des contraires; et c'est ce qui fait qu'il est plus souple que l'Oriental et plus éclairé que l'Occidental.

14.- L'expérience de l'histoire montre que les peuples maritimes ne s'accroissent que de régions maritimes ou d'un climat meilleur. Le voisinage de la mer est un autre aspect de la patrie et de l'amour. La fixation de l'émigration libanaise par le monde en est une preuve éclatante.

Rares sont les Libanais qui émigrent en Syrie; mais la présence syrienne est ici beaucoup plus fréquente, attirée de la mer, ou charme de l'inconnu, ou source de profits. Une union économique fixerait un nombre beaucoup plus grand de Syriens au Liban.

Or la densité moyenne de notre population est de plus de 120 au km². En Syrie elle n'est que de 20 au km². L'émigration permanente des Libanais prouve que nous avons dépassé, pour l'instant, la densité optimum de peuplement; toute pression démographique nouvelle, d'où quelle vienne, aggraverait considérablement le départ des jeunes, substance dynamique du pays, et l'hémorragie provoquée par ces départs risque de faire sombrer le Liban. Les charges à supporter par les nouvelles générations seront d'autant plus grandes qu'elles devront nourrir un nombre relativement écrasant de vieillards.

Ce n'est point le hasard qui a créé la vocation libanaise. Mais la centralisation administrative et l'incohérence de la politique générale ont dépeuplé nos villes et nos campagnes. L'absence de directives politiques, économiques, financières, sociales et agricoles est la cause de l'exode rural aujourd'hui très grave.

La leçon à retenir est qu'il ne faut point écraser les jeunes ménages, ni les niveaux de vie.

- IV -

15.- Sauf l'ingéniosité de chaque peuple, les techniques économiques se ressemblent de plus en plus dans tous les pays. Mais les cadres juridiques et sociaux différencient plus que jamais les nations et contribuent au choix des régimes de gouvernement.

Le genre de vie, c'est à dire "le complexe d'activités habituelles dont l'originalité définit une personnalité collective" est le lien entre les hommes et leur biosphère. Ce lien est considérablement renforcé par l'existence de l'Etat qui est le trait d'union essentiel et indispensable entre les variétés de compénétration et de solidarité interrégionales d'une Nation, multiplicité-une et indissociable, politique, économique et sociale; de sorte que toute compénétration d'un caractère donné entraîne nécessairement et inévitablement la solidarité de tous les réseaux structurels.

De Nation à Nation ces variétés sont plus ou moins étendues, plus ou moins profondes. La diversité des structures politiques, économiques, sociales, juridiques, financières, culturelles et humaines soulève des difficultés énormes et souvent insolubles aux fusions internationales. Le fameux proverbe: "Toi et moi contre notre cousin, mon cousin et moi contre l'étranger" est aussi l'adage entre les nations et leurs habitants. Mais de même que les droits sur un cousin sont limités, de même les droits des Nations, dans leurs propres intérêts, doivent se borner au possible et au raisonnable.

16.- Tout cadre juridique et tout système social sont inévitablement marqués d'une empreinte nationale; ils sont faits de coutumes et de traditions, d'adaptations et de compromis; leur extension dépouille les originalités nationales et contribue à l'annihilation des nations.

La vaso-motricité des courants nationaux est une et indivisible. Les réseaux vaso-dilatateur et vaso-constricteur de relations et d'échanges sont propres à chaque structure nationale dans tous ses aspects, et la régulation s'opère grâce, et seulement grâce, à la présence de l'Etat. Mais dans les relations internationales, l'Etat n'est plus le même, les canalisations ne s'emboîtent plus. De même qu'un fonctionnement defectueux du système vasomoteur entraîne la mort de l'homme, de même l'hypertension ou l'hypotension des flux entre nations conduit à leur disparition, par inadaptation des courants. Une transfusion de sang anormale provoque la mort, un déplacement démographique, sociologique, économique ou politique, anormal bouleverse les fondements des nations et pose mille problèmes écologiques impossibles et ruineux.

La science sociale est le confluent des autres sciences. L'assimilation des expériences de l'histoire est le propre des civilisations nationales qui caractérisent chaque nation; sans elles, la décadence est rapide mais le régionalisme sauvegarde les civilisations ! Et nous pensons que, si l'ère atomique ouvre la voie à une plus grande liberté, nous ne sommes plus loin de voir l'éclatement des grandes concentrations; et le siècle de Coethe était plus heureux qu'aujourd'hui, et l'empire Britannique n'est plus que le Commonwealth des Nations.

17.- Par exception, les techniques économiques libanaises reposent plus sur l'ingéniosité financière des habitants que sur les techniques de production. Cela ne signifie nullement que nous ne devons pas développer nos importantes ressources naturelles; loin de là, notre devoir est d'exploiter tout ce qui peut contribuer au relèvement du niveau de vie du pays. Mais il est évident que nous devons aussi prendre en grande considération la position très privilégiée du Liban et ne pas compromettre de chances certaines de succès, dans la voie de l'édification nationale.

18.- Il est au monde certains territoires, confluent de plusieurs régions économiques, la situation de Trieste intéresse les pays de l'Europe centrale, l'Italie et la Yougoslavie celle de Dantzig intéresse l'Allemagne et la Prusse Orientale, la Pologne et la Russie. Pour la sécurité internationale, de tels territoires doivent être et demeurer toujours indépendants. Le Liban est un pays et une société carrefour pour tous les pays du Proche et du Moyen Orient, de l'Orient comme de l'Occident; témoins le transit maritime et terrestre, les lignes aériennes mondiales qui convergent et divergent à Khaldé, les pipe-lines qui débouchent sur nos côtes, notre position économique et financière, notre structure démographique et sociale, nos institutions culturelles etc... L'indépendance totale du Liban et son impartialité commandent la sécurité de cette région du monde et la partie majeure des relations entre l'Orient et l'Occident. Les problèmes actuels de l'Iran, moins central par sa position, montrent à quel point est menacée la paix dans ces régions hypersensibles de l'Univers.

L'indépendance permanente et totale du Liban est l'intérêt et le devoir de tous les pays. Mais le devoir du Liban à son tour est d'assurer en toute impartialité la liberté de passage. Le transit n'est pas un problème Libano-Syrien, mais Proche et Moyen-Orient et international. Tout obstacle à la liberté totale de passage - qui ne coûte rien d'ailleurs - serait une source intarissable de conflits, car la circulation est d'abord liberté.

Chaque Libanais doit le comprendre et chaque nation: Nous ne pouvons pas ici fermer la mer, ni barrer l'espace, ni faire obstacle aux relations internationales. Tout obstacle au transit nuit d'ailleurs, beaucoup plus qu'au Liban, surtout aux pays Arabes et Proche-Orientaux et à tous les autres pays. L'indépendance du Liban, comme facteur essentiel de paix, est pour les grandes puissances une expérience réelle; elle est aussi un enseignement pour la solution des problèmes analogues dans le monde, car, "Toute donnée de l'expérience est un jugement". Il n'est demandé à personne de contribuer plus qu'il ne peut à la paix internationale, mais il est conseillé à chacun de s'abstenir, dans son propre intérêt, de troubler l'ordre des Nations.

Toute guerre est aujourd'hui mondiale. En cas de guerre nous ne la souhaitons pas - la présence inévitable d'armées étrangères est ici une source de richesses et d'ordre. D'ailleurs aujourd'hui, les groupements ennemis, dans l'intérêt même de la conduite des opérations militaires, sont obligés d'établir une répartition et un ravitaillement à l'échelle internationale. Et en cas de guerre..... nos industries ont prospéré, et nos possibilités propres sont suffisantes, et nos voisins seraient très heureux de trouver ici un débouché sûr et sans risques. Et si la Providence nous préserve d'être dans l'un des partis en conflit, il n'y aura peut-être pas de peuples plus riches et plus heureux. Le cas de guerre n'est donc pas plus à craindre que d'autres, étant donnée surtout notre position.

Telles sont les données fondamentales de la géopolitique libanaise, et il faut qu'aucune assistance ne devienne domination.

19.- Les liens de structure façonnent les peuples et constituent les nations. Une union douanière n'est pensable - puisque nécessairement totale, comme nous allons le voir - qu'entre entités homogènes; mais le Liban est un cas unique en son genre et sa situation lui interdit toute partialité et toute préférence.

Sur tous les plans ce pays est point d'accumulation et de convergence et sa force motrice réside dans la liberté. Aucune fraction de ce peuple n'accepterait, sans diverger, une domination quelconque. Le Liban est fait de l'équilibre des contraires.

Ici le devoir de l'Etat est de promouvoir, d'assurer et d'enseigner la liberté, et l'Etat serait plus libre s'il n'y avait point de public; mais il est là, et l'art de l'information prend toute sa valeur pour dire que la lutte pour la liberté est, chez nous, la lutte pour la vie.

Le Liban est peut-être le seul pays où les entreprises étrangères vivent en bon entente avec les entreprises nationales, sans malveillance, sans hostilité et sans vexations, car notre sécurité monétaire et financière est à toute épreuve, car tel est le caractère éminent de notre politique et de nos lois.

20 - La politique sociale et les cadres institutionnels portent

"L'union douanière, dans l'intérêt de l'économie internationale, comme des économies nationales qu'elle groupe, ne doit pas avoir un caractère agressif, ni être formellement dirigée contre les peuples qui lui sont étrangers dans le but systématique de leur nuire et de les amoindrir. Il est vrai qu'on ne s'unit jamais si bien que contre quelqu'un".....

"..... Voilà pourquoi... il y a, entre la véritable union douanière et l'union politique, des liens si étroits l'une conduit à l'autre....."

"..... Voilà pourquoi l'union douanière, et l'union politique s'appellent mutuellement....."

"Les conditions à réaliser pour assurer le succès de l'union politique ne sauraient donc être qu'identiques à celles que nécessitent le succès de l'union douanières".

24.- Le rêve n'est pas le réalisable, ni celui-ci l'utile ou l'essentiel. De plusieurs comportements possibles, le choix doit être celui du plus utile. Un capitaine feu peut guider son navire sur les écueils et nous pouvons jeter nos biens dans la mer. Ce qui nous retient, sauf la morale, est la logique; excepté l'habitude, c'est l'intérêt.

Hautement patriote, on peut affirmer cependant qu'il vaut mieux pour le Liban ouvrir ses frontières que les fermer; produire l'énergie que constituer de puissantes troupes; aménager le sol que créer des arsenaux.

Techniquement tout possible est réalisable, mais ce dernier n'est pas nécessairement le choix économique. Un ingénieur peut proposer l'édification d'une nouvelle Tour de Babel; l'économiste en cherchera l'utilité et l'intérêt. Calcul technique et calcul économique, tel est le problème; mais il est évident que l'économique commande le choix.

La solution est donc un choix; jeu ouvert, jeu fermé, ou coalition etc... c'est à dire économie libérale, économie dirigée, ou union économique. L'union économique pourrait se faire théoriquement au dépens de la Technique pure. L'essentiel est de savoir si elle ne se fait pas au dépens de l'économique,

Quel que soit le régime juridique et économique, et pour une structure démographique et des capitaux donnés, d'une collectivité donnée, l'état de gestion optimum de l'économie (ou maximation du rendement social) est un état tel que tout déplacement virtuel de cet état, compatible avec les psychologies individuelles, les capitaux matériels existants, les techniques de production etc.... ne peut accroître la satisfaction de certains individus sans diminuer corrélativement celle d'autres individus.

La maximation du rendement social coïncide, en fait, avec l'intérêt général qui exige une étanchéité parfaite de la machine économique, sans pertes ni fuite de vapeur.

De son côté la productivité sociale étudiera les conditions de structure optimum à partir d'un rendement social déjà maximum.

La généralisation de ces deux aspects aux problèmes internationaux d'union économiques est immédiate. Tel, on peut parler à quelqu'un à titre d'ami comme personnage diplomatique.

28.- Les pays du Proche-Orient sont encore loin de la gestion économique optimum, comme des conditions de structure optimum.

Pour cette même année 1951, et au taux libre du change, nos relations d'importations et d'exportations avec les Etats-Unis étaient supérieures à celles avec la Syrie; nos relations avec la France et l'Angleterre, atteignaient ou presque nos relations avec nos voisins. Economiquement et à ce point de vue, nous avons donc plus d'intérêt à nous unir avec les Etats-Unis, autant d'intérêt à nous unir avec l'Angleterre ou la France, qu'avec la Syrie, encore que nous omettons nos ressources invisibles considérables avec ces 3 grandes nations.

31.- La distinction nécessaire et fondamentale des conceptions spatiales soulève un problème essentiel et fécond, celui des territoires économiques.

Dans une économie concurrentielle, le territoire économique coïncide avec l'espace d'égalisation ou, mieux encore, d'homogénéisation des marchés, lesquels sont délimités par l'ensemble des points territoriaux où se manifestent la solidarité des prix et celle de l'activité économique en général.

La solidarité des marchés dépend de mille facteurs. L'intensité des échanges est en particulier inversement proportionnelle à la dimension territoriale et directement proportionnelle à la densité des relations et à la qualité de la distance. La régionalisation économique en est une conséquence naturelle

4°) la solidarité de l'ensemble de la structure nationale etc...

etc... etc...

le montrent d'ailleurs clairement.

Mais ce que ces dominantes révèlent aussi à l'analyse, c'est qu'un grand marché n'est pas nécessairement plus avantageux qu'un petit; cela dépend d'innombrables facteurs, en particulier de la position géopolitique, de la liberté, du rayon potentiel et de l'intensité des échanges etc...

En fait, à chaque structure économique et nationale correspond une dimensionnalité territoriale optimum. D'ailleurs l'avantage d'une économie de grand espace n'est souvent que l'indice d'une volonté de puissance extra-économique; car, si les coalitions économiques entraînent la baisse des prix par concentration et spécialisation, elles réduisent souvent aussi la concurrence au détriment du consommateur. Puis le petit territoire a parfois bien des avantages: quand on n'a pas de mines; le problème des mineurs ne se pose pas !

En fait, la viabilité d'un pays dépend essentiellement du niveau d'existence qu'il peut assurer à sa population, et ce niveau d'existence est fonction de l'espace économique de ce pays.

34.- La solidarité du marché libanais, autrement plus puissante que partout ailleurs en Proche-Orient, est assurée par l'étroite bande sur la Méditerranée, la courte distance et les facilités énormes de liaison entre les divers points du territoire, comme par l'équilibre international de nos prix et de notre monnaie. Ne sommes-nous pas enfin, par excellence, le pays du transit, du commerce, de l'arbitrage et des échanges de toutes sortes?

Et qu'un grand marché soit plus avantageux qu'un petit, cela n'est pas une vérité absolue; souvent même le contraire est vrai. Mais quoi, les dimensions des marchés chinois, ou Hindou, ou Brésilien.... offrent-elles nécessairement des possibilités plus rationnelles de production, ou un niveau de vie plus élevé que ceux de la Nouvelle-Zélande, de la Suisse, de la Suède, du Danemark, de la Norvège, de la Belgique, du Luxembourg, des Pays Bas etc.... pays où le revenu national par habitant, en 1949, était respectivement de (en dollars): 856 - 849 - 780 - 689 - 587 - 582 - 553 - 502, alors que ce revenu était de 57 dollars en Inde, de 51 au Pakistan, de 112 au Brésil, de 308 en U.R.S.S., de **320 en Allemagne** et de moins de 50 en Chine? (Source: bulletin des Nations-Unies, sauf pour la Chine où le chiffre donné est hautement probable).

Et qu'on nous le dise! l'ampleur des marchés Américain Allemand, anglais, Français, Italien etc... a-t-elle empêché, en 1929 - 1933, l'extension de la crise économique et 13 Millions de chômeurs aux Etats-Unis, 8 en Allemagne, 6,5 en Angleterre, 5 en France et en Italie?

N'avons-nous pas là des preuves éclatantes qu'il y a une dimensionnalité territoriale optimum, liée à la nature des activités? Et si nous considérons l'activité libanaise, qui n'est pas une activité de production, mais beaucoup plus une activité d'échanges, d'arbitrages, de transit etc... n'avons-nous pas toutes les raisons de croire que notre territoire est amplement suffisant - Tanger, Singapour ou Macao sont plus petits - et que notre production ne peut point nécessiter un marché plus grand (nous en verrons les raisons plus loin)? Puis dans la course à l'obtention de capitaux, n'avons-nous pas beaucoup plus de chances que nos voisins? Quel est donc l'intérêt de l'Union?

Certes, il est des problèmes fondamentaux qui offrent des apparences trompeuses. Il s'agit en particulier de notre niveau d'existence, de notre balance des comptes, de notre monnaie et des mouvements de capitaux, enfin de notre revenu national; nous allons maintenant les éclaircir. Mais, a priori, nous ne paraissions pas nous trouver plus mal de notre état économique actuel, puisque nous ne nous sommes jamais si bien portés!

35.- Le niveau d'existence économique moyen sur l'espace national est la mesure de la satisfaction économique procurée aux individus et aux collectivités par l'état et par le degré de développement économique et de civilisation matérielle. Il est des indices qui permettent de mesurer cette satisfaction, par exemple: le niveau d'enseignement; les frais consacrés aux loisirs; l'état de développement ménager; l'intensité du trafic et des échanges; les services consacrés à la défense contre la maladie; le niveau énergétique; le niveau de logement; la productivité et la durée moyenne du travail; le pouvoir d'achat et surtout le revenu moyen par habitant etc...

Nous avons pu, après force difficultés, réunir quelques éléments comparatifs pour la Syrie et le Liban. Nous avons pris les chiffres les plus récents, susceptibles de comparaison. Les statistiques qui ont servi à nos calculs ont été relevées dans les documents officiels suivants:

1°- Recueil des statistiques de la Syrie et du Liban 1945
1946 - 1947.

2°- Bulletins de statistiques publiés par les Ministères
de l'Economie Libanais et Syrien.

3°- Documents du Ministère des Travaux Publics Libanais

Voici les résultats:

1.- Données générales.

	Liban	Syrie.
Superficie en Km2.-	10.170	171.104
Nombre d'habitants (1947)	1.160.000	3.000.000
Nombre d'habitants (1951)	1.200.000	3.200.000
Nombre d'habitants de la Capitale en 1947.	280.000	317.250
en 1951.	300.000	350.000 environ.
Habitants de la Ville d'Alep 1947.		349.000

II. Indices du niveau d'enseignement
1946 - 1947.

Nombre d'écoles.	1.752	1.269
Nombre d'élèves	168.070	181.360
o/oo de la population.	145	60
Nombre moyen d'élèves par école	96	143

III. Indices des frais consacrés aux loisirs.

Ventes de tabac manufacturés en 1947.	21.761.000 LL	21.142.000 LS
Dépenses en tabac par habitant	19 LL	7 LS
1951 (Nombre total de voitures de tourisme.	12.800	7.700
(Nombre d'habitants par voiture.	93.	415

IV.- Indices de la défense contre la maladie
(1946).

Nombre d'hopitaux.	76	39
Nombre de lits dans les hôpitaux:	4.688	2.048
Nombre d'habitants par lit.	247	2.463
Nombre de médecins.	873	670
Nombre d'habitants par médecin.	1.328	4.477

	Liban.	Syrie.
Nombre total du corps sanitaire.	2.098	1.327
Nombre d'habitants par personne du corps.	553	2.261

V.- Indices de l'intensité du trafic et des échanges.

{ Routes asphaltées ou cylindrées en Km.	3.636 (1952)	3.488 (1948)
{ Routes asphaltées, cylindrées ou praticables en Km.	5.375 (1952)	-
{ Densité moyenne des routes au 100km ² , et respectivement.	36 53	2 -
Longueur des voies ferrées en Km.	400	854
Densité au 100 Km ² .	4	0,5
{ Longueur des lignes de tramways (en m) à Beyrouth et à Damas + Alep (1947)	27.500	35.256
Nombre de motrices.	75	54
Nombre de remorques.	30	12
Nombre de voyageurs transportés	45.884.000	26.354.000
Nombre de voyages annuels par résident.	164	40
{ Nombre de bureaux de poste permanents et auxiliaires en 1948.	296	207
Nombre d'habitants par bureau.	4.054	14.500

Mouvement des marchandises en T.M. (1951)

	Beyrouth.	Ports Syriens
Entrée.	911.196	355.900
Sortie	225.086	179.790

Trafic des aéroports en 1952.;

	Beyrouth.	Damas.
Avions au départ.	10.324	2.500
Avions à l'arrivée.	10.340	2.500
{ Nombre de voyageurs ordinaires et en transit.	300.000	50.000
Nombre moyen de voyageurs par avion	15	10

Indices fondamentaux de l'activité et du niveau de vie.

	Liban.	Syrie.
Permis de construire à Beyrouth et à Damas en 1949 - 1950 - 1951:		
-surface en m2.....	756.822	515.374
(Nombre moyen de m2 par résident de chaque capitale	2,52	1,47
	Décembre 1952.	Octobre 1952.
Circulation monétaire LL.ou LS.	204.946.000	240.343.000
Dépôts à vue. " " "	313.222.000	193.000.000
Circulation monétaire par habitantLL	171	75
Circulation monétaire et dépôts par habitant. LL:	432	135
Production d'énergie électrique (1951) en kWh.	132.544.170	86.801.000
Production par habitant en kWh.	110	27
Consommation d'énergie en kWh.	112.662.570	70.281.000
Consommation par habitant en kWh.	94	21
Revenu National moyen par habitant (en dollars)	225	100
	au minimum.	

36.- Ces indices parlent d'eux-mêmes et se dispensent de commentaires. Le niveau d'existence moyen au Liban semble être plus de 3 fois supérieur au niveau d'existence moyen en Syrie. Ce fait permet déjà de prévoir que le revenu moyen au Liban est au moins double du revenu moyen en Syrie. Mais pour plus de certitude, nous démontrerons plus loin (N° 46 et suivants) que le revenu moyen libanais est au moins égal à 225 dollars. Il nous faut auparavant aborder certains problèmes importants.

NOTE.- Le revenu Syrien est puisé dans les statistiques des Nations Unies.

37.- La "balance des comptes" d'un pays donné, pour une période donnée -(en général "l'an"), vis-à-vis de l'étranger, est constituée par l'ensemble des paiements effectués, pendant la période considérée, entre ce pays et l'étranger, quelles que soient par ailleurs les causes et la direction de ces paiements.

Si l'on équilibre la balance des comptes par le volant représentant, suivant les cas, l'excédent ou le déficit de l'un des plateaux (actif et passif), cette balance prend alors le nom de "balance des paiements" qui se présente, PAR DEFINITION, comme équilibrée. Ainsi la balance des comptes du Liban (voir N° 39), en 1951, présente un excédent de 25 millions L.L. au plateau "actif"; si nous ajoutons ce solde de 25 millions au passif nous obtenons la balance des paiements du Liban, pour l'année 1951.

Quant à la "balance commerciale", elle résulte de la comparaison des importations et des exportations seulement.

38.- Les principaux éléments (postes) qui entrent dans la formation de la balance des comptes sont:

- 1°- la balance commerciale.
- 2°- la balance des rémunérations de services
- 3°- la balance des donations
- 4°- la balance d'invisibles divers.
- 5°- La balance des capitaux, des revenus et de l'or monétaire; l'or non monétaire étant compté, en général, avec la balance commerciale.

etc.....

Il est évident que l'on peut adopter toute autre présentation de la balance, et c'est ce que nous ferons au N° 39.

Cependant, si certains postes de la balance s'accommodent d'un libéralisme relatif, les postes, qui constituent l'apport fondamental pour le Liban, ne sauraient prospérer que dans un sanctuaire libéral. Il en est ainsi des ressources invisibles, de la rémunération des services, des mouvements de capitaux, des revenus de change et d'arbitrage etc....

Pour un pays libéral, ayant une situation politique stable et une monnaie à couverture or, le cours du change est en particulier un baromètre de la balance des comptes. Nous montrerons plus loin d'ailleurs que le libéralisme nécessite la convertibilité monétaire et la garantie or.

Pour le Liban, par conséquent, un déficit de la balance détériore automatiquement le change sur la place et sur les marchés étrangers. De plus si ce déficit est permanent et à long terme, il entraîne:

- 1°- un désinvestissement;
- 2°- une baisse du niveau d'existence;
- 3°- une diminution du rythme des échanges;
- 4°- des exportations d'or;
- 5°- des dettes envers l'étranger;
- 6°- une chute du revenu national réel;

etc.....

Or, à considérer pour ce pays:

- 1°- la stabilité et l'amélioration du change;
- 2°- l'activité de l'investissement;
- 3°- l'amélioration du niveau d'existence;
- 4°- l'accroissement du rythme des échanges;
- 5°- les importations d'or;
- 6°- l'absence de dettes envers l'étranger;
- 7°- l'accroissement du revenu national réel;

etc.....

il faut alors admettre comme CERTAIN une balance des comptes au moins équilibrée, sinon excédentaire.

39.- La balance des paiements du Liban, pour l'année 1951, se présente grossièrement comme suit:

Passif	L.L.	Actif	L.L.
1°- Importations corrigées.	450.000.000	1°- Exportations.	105.000.000
2°- Transferts divers à l'étranger.	50.000.000	2°- Représentations étrang.	20.000.000
		3°- Emigrés	50.000.000
TOTAL	500.000.000	4°- Revenus de politique libérale	110.000.000
SOLDE	25.000.000	5°- Revenus de libéralisme économique & financier.....	240.000.000
TOTAL GENERAL.....	525.000.000	TOTAL.....	525.000.000

La balance des comptes accuse donc un excédent probable de 25.000.000 L.L. Ce qui plus est, l'apport de notre politique libérale et de notre libéralisme économique et financier constitue les 66 % du total de l'actif. C'est dire combien la tolérance et la liberté se commandent dans ce pays, et combien il nous faut bannir le dirigisme sous toutes ses formes. Car, si la protection d'un secteur quelconque - cela nécessite d'ailleurs le protectionisme général - peut accroître notre revenu de 2 ou 3 millions de L.L., elle peut aussi entraîner une perte d'une cinquantaine de millions de L.L. des revenus de libéralisme.

En fait, tout dirigisme se traduirait, au Liban, par la perte des revenus libéraux, avec toutes les conséquences que cela comporte à partir du jeu de multiplication. L'ensemble des pertes dues au dirigisme, compte tenu des effets des divers multiplicateurs, pourrait s'évaluer à pas moins de 60 % de notre revenu national (800 millions L.L.), si le dirigisme devenait la règle économique pour quelques années; il n'est pas nécessaire d'expliquer pourquoi de telles pertes entraîneraient la ruine de ce pays et sa disparition !

Il est des gens qui pensent encore, pour n'avoir rien compris à l'économie, que la balance commerciale doit être équilibrée; il n'en est rien. Seul s'impose l'équilibre de la balance des comptes, lequel est permanent au Liban. Il importe au plus haut point qu'on le comprenne définitivement, sans penser pour autant qu'une telle politique nuit à notre développement économique, car nous sommes au moins aussi soucieux que les autres quant à ce qui concerne notre expansion.

40.- Il est un autre point important sur lequel nous voulons attirer l'attention: la monnaie. Nous n'avons pas, loin de là, le désir de traiter ici des problèmes théoriques ni d'épuiser les considérations monétaires. Mais il est fondamental d'aborder certains aspects de la monnaie dont la sécurité commande une partie majeure de nos activités et de nos revenus.

La monnaie est un véhicule des échanges, un instrument qui les permet; mais la création artificielle de monnaie n'est pas une source de valeurs. La stabilité des prix dépend des fluctuations monétaires, et les nations PRODUCTRICES sont, en général, devant l'alternative de stabiliser les prix par l'établissement de la parité des pouvoirs d'achat, ou de stabiliser le change en veillant à l'équilibre de la balance des comptes.

Cependant, plus l'administration s'efforcera de contrôler les prix, plus les revenus s'orienteront vers les marchés marginaux et clandestins et plus se multipliera la spéculation, beaucoup plus vite d'ailleurs que les mesures de contrôle qui mènent au déséquilibre général et à la dictature dirigiste. Mais aussi, dans un régime dirigiste, la loi économique pourrait se définir par les nombreux points de fuite qu'il y a dans le contour de cette loi, et même la gestapo n'a pu y remédier sérieusement.

41.- Dans les pays entièrement libéraux, la convertibilité or de la monnaie est assurée, et le cours du change est réglé par l'action de facteurs quantitatifs et matériels, en particulier par le mécanisme des "gold points", beaucoup plus que par l'action des facteurs psychologiques. Mais l'influence de ces derniers facteurs est prépondérante dans les régimes dirigistes où la spéculation trouve un champ d'action très favorable et suscite des disparités monétaires, malgré, parfois, des balances des comptes équilibrées ou excédentaires.

En disant que "la stabilité de la monnaie n'est plus assurée par la couverture-or mais par la relation de la circulation monétaire et de la vitesse de circulation de la monnaie à la masse des biens échangés", le Docteur Hjalmar Schacht avait en vue les régimes dirigistes, comme le montre toute la première partie de son rapport; "Plus - disait-il - l'économie mondiale dans son ensemble s'est écartée du DROIT CHEMIN (qui est pour lui le libéralisme) et moins l'évolution politique permettait d'espérer un rétablissement rapide du commerce mondiale normal..." Cette dernière pensée dépasse d'ailleurs le simple cadre économique et confirme la liaison nécessaire de la politique et de l'économie, comme nous l'avons déjà montré. Remarquons aussi que la Syrie est à l'écart de ce "droit chemin".

Il ne faut donc pas croire que certaines nations ont détaché leur monnaie de l'or parce qu'il n'avait plus d'influence économique ou financière. En fait, l'or n'a été déchu qu'après sa disparition effective et sa déchéance a entraîné celle de la liberté et l'ère de la domination.

Il faut bien remarquer que la conduite des nations dirigistes a été dictée par l'absence de réserves d'or dans les banques centrales et sur les marchés, et cette insuffisance, on a voulu, après coup, l'ériger en règle et en doctrine. Cependant, les pays qui n'ont cessé de recourir à l'or, tels les Etats-Unis ou la Suisse, ont souffert beaucoup moins des dépréciations monétaires, sans pour autant gêner leur expansion économique. Il est d'ailleurs remarquable de constater, sur cet exemple, combien le libéralisme politique, économique et social est lié au libéralisme monétaire, et combien la France qui a voulu, malgré ses pertes d'or, sauvegarder les libertés, a vu se déprécier sa monnaie. Mais nous constatons aussi que l'Allemagne qui, par sa philosophie, a élevé au plus haut degré le sens de la liberté et de l'humain, a dû, pour défendre sa monnaie sans couverture-or, instaurer le dirigisme, prôner l'autarcie et, avec elle, la gestapo et sacrifier les libertés; ce n'était pourtant qu'un moment héroïque de l'histoire d'une grande Nation.

Car il faut bien l'avouer, compensations et clerings commerciaux sont les instruments d'une politique qui dépasse le simple objectif économique; ils ont servi à l'Allemagne, comme aujourd'hui à la Russie, pour assurer leur prépondérance et leur hégémonie dans la zone Danubienne.

42.- Concevant les monnaies comme des marchandises, l'opération de change est alors la transposition d'une monnaie en une autre, et le cours du change est le prix d'une monnaie en termes d'une autre. Dans les limites des gold points, ce prix est soumis en

général à l'action des facteurs qui déterminent les prix des marchandises et des services, et dès lors les devises étrangères, dans le sens le plus général, se plient aux lois de l'offre et de la demande.

Quant au commerce d'arbitrage, il a pour but d'acheter et de revendre sur divers marchés, en vue de bénéficier des écarts de prix.

Dans un pays libéral et dans les limites des gold points les variations de la cote du change sont donc commandées par des facteurs essentiellement quantitatifs, et la situation de la balance des comptes traduit généralement ce fait. D'autres facteurs influent sur le cours du change, comme le taux d'intérêt, par exemple; cependant, ce cours est étroitement solidaire de l'état de la balance des comptes dont il est le baromètre, en régime monétaire normal et sain.

Dans les pays dirigistes, la prédominance appartient aux éléments psychologiques. La détermination du cours du change est surtout fonction de l'appréciation des individus sur l'état économique et politique du pays; la balance des comptes peut y être favorable sans empêcher pour autant un escompte sur la monnaie; la pression d'une fuite de capitaux, même en présence d'une balance par ailleurs excédentaire, entraîne une baisse sensible de la devise nationale.

De plus, l'épargne internationale s'oriente vers les pays où elle trouve la sécurité du placement et le moindre degré de pression fiscale, plutôt que vers les pays où règne l'insécurité et où le bénéfice brut est trompeur. C'est dire que les mesures dirigistes sont très défavorables aux capitaux en quête de placement et aux mouvements des capitaux monétaires, dont le pouvoir d'achat transférés en permanence exerce l'influence la plus salutaire et la plus heureuse sur l'égalisation des prix, en particulier au Liban où ces mouvements dominent la stabilité économique générale.

43.- La monnaie libanaise est, croyons-nous, la mieux garantie au monde après le dollar et le franc suisse. Au taux libre du marché, la couverture-or et devises de notre monnaie atteint 80 % de la circulation, et 100% si l'on compte certains éléments stérilisés. Mais aussi, cette stabilité est fonction de la présence permanente de grandes quantités de devises internationales sur notre marché, où viennent s'alimenter, pour une bonne part de leurs besoins, les Syriens comme tous nos autres voisins. Une condition majeure de cette stabilité est donc la présence de ces devises, laquelle durera autant que notre libéralisme.

44.- L'alternative de stabiliser les prix ou de stabiliser le change ne se pose pas au Liban, car l'influence relativement minime de notre production et la puissante solidarité de notre marché plurimonnaire et des marchés internationaux permettent, grâce au libéralisme, l'adaptation automatique et permanente du change et des prix à leur valeur internationale. Il en résulte que ces problèmes, difficiles pour les autres pays, sont justement un facteur de stabilité et une source principale de revenus pour le Liban, puisque déséquilibres et disparités donnent aussi naissance au change, à l'arbitrage, aux mouvements de capitaux etc... et cela durera autant qu'hommes sur terre. Les effets de ces déséquilibres et de ces disparités provoquent des flux et des reflux permanents de capitaux, de telle sorte qu'une valeur globale importante de devises est toujours présente sur notre marché qui est, pour ainsi dire, le couteau de la balance Orient-Occident.

Toute tentative de dirigisme ou de protectionnisme paralyserait donc notre marché des changes et l'arbitrage, qui a des ramifications dans le monde entier par l'intermédiaire de nos émigrés, et nous priverait d'une fraction très importante de revenus autant que d'une source relativement intarissable de devises, où viennent s'alimenter aussi tous nos voisins. L'assèchement de cette source, par le dirigisme, créerait des difficultés économiques graves dans le Proche-Orient, une chute de son niveau d'existence et un déficit de sa balance des comptes vis-à-vis des autres régions, sans compter la gêne qui résulterait pour la circulation du capital international, et cela en faveur d'Israël qui n'a point de meilleure occasion pour dériver vers lui le chemin traditionnel des échanges Orient-Occident.

45.- Ainsi donc, notre position est privilégiée; elle est aussi une des raisons principales de la prime de L.L. sur la L.S. Mais à cette raison s'ajoutent encore:

1°- la possibilité de nous procurer des L.L. sur tous les marchés extérieurs à la Syrie;

2°- la politique monétaire syrienne;

3°- l'exigence des sociétés étrangères d'être payées en L.L. et notre position biosphérique;

4°- Le mouvement des échanges invisibles;

5°- Le dirigisme syrien et l'état psychologique qui en résulte;

6° - l'exportation invisible de capitaux syriens; et nous savons déjà (voir N° 42 à la fin) que la balance entre nos deux pays peut être en faveur de la Syrie, et l'est certainement sans pour cela empêcher une chute de la devise syrienne sous l'effet de la pression de la fuite des capitaux syriens.

etc.....

Si l'on veut expliquer la prime de la L.L. par une balance en faveur du Liban, comment peut-on expliquer les écarts par rapport au dollar, au sterling, au franc etc... sur nos deux marchés, écarts qui indiquent aussi une prime de la L.L. ? Faut-il donc penser que notre balance des comptes est aussi beaucoup mieux équilibrée que celle de la Syrie, vis-à-vis de tous les pays, et en tirer un nouvel argument puissant contre l'union ?

En fait, la monnaie syrienne subit, par le dirigisme, une dépréciation économique et psychologique. La stabilité remarquable de la L.L. est commandée, entre autres raisons, par nos possibilités de changes et d'arbitrage lesquelles ne peuvent se réaliser que grâce à cette stabilité et à notre libéralisme. Il ne nous appartient pas de dévaloriser notre monnaie pour la mettre au niveau des monnaies des autres pays; mais il appartient à ces pays de valoriser la science par l'art de son application. Et si demain, pour des raisons politiques ou économiques, par exemple une inflation, la prime de la L.L. accusait 50 piastres, dira-t-on encore que la balance est de plus en plus en faveur du Liban ? Oui, si c'est par ironie !

De tout ce que nous venons de dire (N°35-45), il résulte que nous ne pouvons pas accepter l'unification des monnaies.

46.- Il est encore un point qui joue un rôle fondamentale dans les études d'unions économiques, c'est celui du revenu national.

"On entend par revenu national d'un pays donné le solde excédentaire du compte production consolidé de la Nation; il est égal à la somme des gains de toute nature (comme les salaires et les bénéfices) échéant aux résidents habituels du fait de leur participation à l'activité économique".

47.- La notion de revenu national est floue par son contenu et par l'estimation de ce contenu; mais elle est essentielle pour la solution du problème de l'union. Cependant, pour l'étude de ce problème, on peut se contenter d'une estimation approximative, surtout lorsque, pour deux pays donnés, l'écart des revenus par tête d'habitant est suffisamment grand.

L'estimation du revenu national libanais par calcul direct est, sans doute aucun, extrêmement aléatoire et difficile, beaucoup plus difficile que pour d'autres pays. C'est qu'une part très importante de nos revenus (tous les éléments invisibles) échappe au contrôle et à la mesure tels les capitaux liquides devant le danger. Tenter d'estimer ce revenu à partir de la fiscalité ne présente pas moins ici de très graves inconvénients, d'autant plus que, devant la pression fiscale directe déjà lourde dans ce pays, puisqu'elle atteint 40 % des recettes budgétaires de l'Etat, les revenus fuient de plus en plus devant l'impôt.

Pour ces raisons et en l'absence de services d'études spécialisés et des crédits nécessaires, nous avons recherché une méthode nouvelle d'estimation du revenu national minimum, ce qui nous a permis d'établir certaines lois qui ont une valeur et une portée générale.

48.- Partant du fait que le revenu national est une conséquence de l'activité économique, nous avons étudié, au stade des quantités globales, pour un pays donné, pendant une période donnée, la corrélation existant entre ce revenu national et d'autres quantités caractéristiques de l'activité économique en particulier:

- 1°- la balance des paiements.
- 2°- la circulation monétaire et les dépôts à vue
- 3°- la somme des importations et des exportations.

Les résultats ont montré que cette corrélation est très étroite en période normale et que la courbe d'estimation est, en général, linéaire. Cela signifie que la connaissance des quantités ci-dessus nous renseigne sérieusement sur le montant du revenu national et nous permet de l'estimer à partir de la droite d'ajustement, si nous la connaissons. Cependant, en l'absence de cette droite, il est possible d'estimer le revenu national minimum en se basant sur les faits suivants:

1°- Le quotient du revenu national par l'un des plateaux de la balance des paiements;

2°- Le quotient du revenu national par la circulation monétaire plus les dépôts à vue;

3°- Le quotient du revenu national par la somme des importations et des exportations;

Ces trois quotients ont des minimum possibles et une moyenne minima. En particulier, il est extrêmement rare que la valeur du premier quotient tombe au-dessous de 2; sa moyenne minimum est 2,2. C'est dire que le revenu national minimum est, en général, au moins égal à 2,2 fois l'un des plateaux de la balance.

Ce qui plus est, ces trois quotients n'atteignent jamais simultanément leurs valeurs minimum, cependant que la moyenne de ces valeurs est d'environ 1,8.

Nous ne nous étendrons pas ici sur l'analyse des conséquences économiques importantes de ces phénomènes. Nous retiendrons seulement qu'il nous est scientifiquement possible d'estimer, à partir de ces bases, le revenu national minimum d'un pays, en remarquant toutefois que l'observation montre que ce revenu national réel dépasse en général largement l'estimation faite à partir des quotients minimum.

49.- La valeur estimée du revenu national minimum du Liban, pour l'année 1951, est de 1 milliard de L.L., soit 270 millions de dollars, en admettant, pour cette année, un taux de change L.L. sur dollar égal à 0,27. Le revenu moyen minimum par tête d'habitant atteint ainsi 225 dollars, tandis que le revenu moyen par tête d'habitant, en Syrie, est de 100 dollars seulement.

50.- L'économie, dit-on, est la science de la répartition des richesses. Aussi, toute politique économique digne de ce nom a pour but la redistribution des revenus et les méthodes sont innombrables qui le permettent. Impôts; subventions; investissements; inflations; manipulation des prix, de l'intérêt ou du pouvoir d'achat; emprunts, transferts; mobilité du travail et du capital; comportements producteurs et interventions variées sur les marchés, etc.... sont autant de moyens de redistribution: il y en a, en fait, autant que de processus économiques. Et, de même qu'entre vases communicants s'égalisent les niveaux de liquide, de même entre nations unies, identiques par ailleurs, s'égalisent à la longue les niveaux de revenus. Il est essentiel de le comprendre pour comprendre quelque chose à l'économie.

51.- Mettons, par exemple, deux pays "A et B" en communication économique totale, c'est à dire en état d'union; supposons que cette union ne change absolument rien aux structures et aux caractéristiques de ces pays ni à leurs revenus nationaux; et qu'avant cette union le revenu moyen est par habitant du pays "A" de 1000 dollars, et du pays "B" de 500 dollars; supposons enfin que le pays "B" a trois fois plus d'habitants que "A".

Le revenu moyen par habitant de l'union se stabilisera, dans ce cas purement hypothétique, autour de 625 dollars, avec le temps nécessaire. Le pays "A" aura perdu les 2/5 de son revenu en faveur de "B".

Un phénomène analogue nous attend en cas d'union, mais nous y reviendrons.

52.- Nous allons encore élucider deux points fondamentaux avant d'analyser les problèmes centraux de l'union.

L'analyse des activités économiques révèle que ces activités se ramènent à trois grandes catégories d'opérations de transformations:

1°- les transformations correspondant à la production industrielle ou agricole;

2°- les transformations spatiales correspondant au commerce et au transport;

3°- les transformations temporelles correspondant au commerce d'arbitrage.

53.- On qualifie de complémentaires, les produits obtenus spécifiquement par un pays dans des conditions irréalisables au même degré par un autre pays. Telle en est de la production de pommes ou d'oranges obtenues dans de meilleures conditions au Liban qu'en Syrie.

On qualifie de concurrents, les produits se disputant sur les marchés d'approvisionnement ou d'écoulement. Il en est ainsi des organes du Liban et d'Israël sur les marchés européens.

On qualifie de complexes, les produits qui sont à la fois complémentaires et concurrents. C'est, croyons-nous, le cas du blé libanais et syrien sur le marché libanais.

VI

54.- Nous sommes maintenant en possession des principaux instruments nécessaires à l'analyse du problème de l'union économique. Nous avons éclairci aussi simplement et élémentairement que le permet la technique les points fondamentaux de la question. Il faut encore nous pencher sur des problèmes spécifiques et centraux des unions, en remarquant toutefois que de l'autarcie complète, c'est à dire d'un état d'isolement qui n'existe pratiquement pas, à l'union économique qui, nous l'avons déjà vu, nécessite aussi une fusion politique et sociale et un Etat unique, il y a une gamme étendue de possibilités d'ententes et d'accords entre les peuples. Et cette gamme offre l'éventail de choix nécessaires pour que les nations y trouvent des conditions suffisantes à la compréhension et à la collaboration des peuples de bonne volonté, sans qu'aucun ne se trouve lésé dans ses intérêts fondamentaux.

55.- Nous allons, maintenant, donner quelques axiomes économiques et généraux, corrélatifs et fondamentaux, qui conditionnent les unions.

AXIOMES-I- D'une manière générale, une union économique, puisque nécessairement totale, n'est réalisable et rationnelle que si l'ensemble des avantages nationaux qu'elle procure, et quels qu'ils soient, est supérieur à l'ensemble des inconvénients nationaux qu'elle soulève.

Cet axiome général a des corollaires sur tous les plans humains, politiques, économiques et sociaux; nous ne les détaillerons pas ici. La première partie de ce rapport permet de les dégager aisément et d'en tirer les conclusions dans notre cas particulier.

Cependant nous donnerons deux autres axiomes proprement économiques.

AXIOME:-II- Une union économique n'est possible et rationnelle que si elle ne compromet pas le niveau d'existence actuel et ultérieur des pays destinés à s'unir. Il faut donc que le niveau d'existence de l'union puisse être très rapidement égalisé au niveau d'existence le plus élevé des nations participantes.

Corollaire A.- La viabilité économique d'un pays par rapport à un autre pays peut être mesuré par le rapport de leur niveau moyen d'existence. Le pays le plus viable est celui qui assure et peut assurer le niveau le plus élevé. Cela se généralise aisément.

Corollaire B.- Une union économique entre des pays qui ont des niveaux d'existence différents s'opère au détriment des pays où ce niveau est le plus élevé. En fait, l'union est inconcevable si son résultat est l'abaissement du niveau d'existence de certains pays participants.

Nous avons déjà vu que notre niveau moyen d'existence est très supérieur à celui de la Syrie. Il n'est pas lieu de montrer ici qu'il le sera en permanence. Ce rapport en donne déjà l'intuition et l'expérience l'a toujours prouvé.

AXIOME: -III- Une union économique n'est réalisable et rationnelle que si le revenu national des pays unis est supérieur ou au moins égal à la somme des revenus nationaux des pays participants, avant l'union. L'union est absurde si sa conséquence est une perte de revenu global.

Corollaire C.- Une union entre pays qui ont des revenus moyens différents par habitant s'opère au détriment des pays où ce revenu est le plus élevé, car la redistribution des revenus doit être un objectif fondamental d'une politique économique rationnelle.

Nous avons déjà vu que notre revenu par habitant était supérieure, d'au moins deux fois, à celui de la Syrie.

Il n'est plus besoin de poursuivre. Nous le ferons cependant pour examiner d'autres aspects.

56.- Toute étude portant sur des faits nationaux doit donner un sens et un contenu concrets au phénomène structurel de nation sur un espace, dans la mesure où elle doit concerner des mobilités structuro-spatiales nationales, c'est à dire humaines, politiques, économiques et sociales.

Un premier examen doit donc rechercher dans quelle mesure les transformations de grande envergure sont compatibles avec l'intérêt des peuples. Cela dépend de l'éventail de choix permettant l'option pour un comportement global de tous ordres.

57.- Un problème de choix fondamental est celui des possibilités de compénétration et d'adaptation des nations. Les déformations structurelles, que comportent les unions, exigent d'autant plus de temps, de capitaux et de sacrifices, qu'elles déplacent plus grandement les localisations de l'heure, et il se peut que les peuples refusent ces sacrifices. Aussi, doit-on tenir compte des résistances offertes à la planification des temps, des moyens et des méthodes susceptibles de conduire éventuellement aux unions, si l'on ne veut pas sacrifier les caractères et les intérêts des Nations. Toute précipitation, qui exige d'ailleurs un appel considérable de capitaux que seul l'étranger est en mesure de fournir aujourd'hui, sera source d'erreurs et de regrets. Dans cette même mesure nous lions nos destinées à l'extérieur, peut-être au détriment de notre sécurité et de l'indépendance de nos pays.

Ainsi donc, conformément à l'AXIOME "I", l'union nécessite l'équivalence des problèmes nationaux sur tous les plans et ne constitue une possibilité et un progrès que s'il y a compénétrations et adaptations des peuples. Aussi, pour assurer la productivité sociale maxima de l'union, il est indispensable d'assurer la liberté totale de mouvement aux hommes, aux idées, aux capitaux et aux biens, et cela ne dépend plus des seuls gouvernants mais de la volonté des peuples; car, en cas d'équivalence des problèmes économiques, d'autres problèmes politiques et sociaux peuvent manifester de puissantes oppositions.

En particulier, les peuples de l'union doivent accepter de travailler économiquement dans leurs branches de spécialisation. Mais il se peut que, pris globalement, ce choix ne soit pas le meilleur. Sans cela, la France aurait sans doute accepté de sacrifier son industrie à celle de l'Allemagne et se serait spécialisée dans l'agriculture; mais est-ce compatible avec les intérêts généraux de la France ?.

58.- C'est que les facteurs qui déterminent la compénétration des peuples embrassent toutes les formes et tous les caractères. Il y en a de démographiques: un déplacement de main-d'oeuvre; d'institutionnels: des organismes communs; de juridiques: des lois communes; de sociaux: tous les aspects de la civilisation spirituelle et des relations humaines; d'économiques: les échanges, les facteurs de communication et de transport, les opérations de crédit et les mouvements de capitaux, bref tous les aspects de la civilisation matérielle; de politiques: tous les traités etc....

59.- Généralisant la notion de distance, nous considérerons comme distance entre deux nations la moyenne de l'ensemble des distances, c'est à dire des obstacles, qui les séparent, quelle que soit par ailleurs la nature de ces obstacles. La mesure de cette distance, dans l'état actuel de la connaissance, n'est que partiellement possible. Cependant, elle oriente le courant des échanges et supprime les onéreux. Comme exemple particulier, nous dirons qu'un élément composant de la distance politique entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. est formé par la crainte réciproque et par le niveau d'armement atomique.

60.- Le Liban est dans le monde un peu comme David devant Goliath. A la masse, il oppose la qualité; à l'absence de ressources naturelles, l'activité débordante et le génie financier de son peuple; devant la tyrannie, il est le refuge et le bastion de liberté; en présence de désaccords, il est le médiateur habile et indispensable; aux horizons de l'Occident et de l'Orient, il est la porte à double sens de la compénétration des économies et des civilisations; d'où l'obligation et l'intérêt qu'il a et qu'il porte au libéralisme et à un comportement égal vis-à-vis de tous.

61.- Le libéralisme et l'impartialité, tels sont, nous l'avons vu tout au long de cette étude, notre devoir, notre intérêt vital et le service que nous pouvons rendre au monde. Sacrifier les libertés, voilà ce que nous ne pouvons et ne devons accepter jamais, car c'est alors le sacrifice de nos revenus, de notre niveau d'existence, de notre développement et de ce pays. Dans la mesure où on le comprend, nous ne demandons pas mieux que d'établir et d'intensifier les échanges; mais il nous est impossible d'admettre une forme quelconque de dirigisme.

62.- Ici, toute pression démographique, comme celle qui résulterait de l'union, provoquerait une émigration massive des Libanais et des difficultés certaines. Tout organisme superétatique empièterait sur les pouvoirs législatifs et exécutifs, donc sur le domaine politique. Tout racisme et tout chauvinisme se ferait contre la compénétration des civilisations et des cultures orientales et occidentales; ce n'est pas le simple effet du hasard que le Libanais soit polyglotte, mais l'impératif de notre biosphère, de notre histoire et de nos traditions et nous ne pouvons pas y renoncer.

63.- Economiquement, nous nous sommes spécialisés dans le domaine de la Finance à l'échelle internationale; c'est là notre spécialité la plus importante et la plus productive mais qui impose le libéralisme.

Renoncer à cette spécialité au moment où l'ampleur des échanges Orient-Occident progresse considérablement, au moment où nos chances sont donc les plus grandes est une pure folie. Mais il se peut que la Syrie, pour des raisons qui ne regardent qu'elle, veuille poursuivre sa politique dirigiste, auquel cas les circonstances imposeront la conduite qui sauvegarde les intérêts des deux pays. Cependant, il est étrange que de l'autre côté on ne redoute point la liberté des échanges à l'intérieur des frontières, tout en redoutant la conséquence de la division internationale du travail !..

64.- Et puis, à l'examiner la distance, nous constatons que le facteur communication entre la Syrie et nous s'avère techniquement aussi difficile qu'onéreux, par suite de la structure des sols. Tandis que, dans la mesure de notre libéralisme, notre distance aux capitaux liquides qui font la navette entre l'Orient et l'Occident est pratiquement nulle, puisque la plus courte distance traditionnelle, historique, psychologique, économique, politique et physique passe par le Liban.

65.- Ceci dit, et pour éclairer encore mieux le problème des spécialisations, nous allons nous pencher sur l'éventail de choix des situations-types d'union. Mais il nous faut auparavant préciser quelques vérités.

A propos de ce pays, on a parlé de miracle économique où il n'y avait qu'un mystère. Mais nul ne s'est penché à fond pour l'éclaircir. Puis beaucoup de gens aiment l'atmosphère des miracles; c'est tellement beau et mystérieux. Seulement, pour une fois, ce miracle dure depuis trop longtemps pour en être un !

C'est que la relativité des lois est générale. On peut bien admettre que les individus et les sociétés se comportent différemment; que les conditions de vie varient avec les milieux; que les Latins et les Asiatiques réagissent parfois contradictoirement devant les mêmes problèmes; que la Nation japonaise est plus dynamique que la chinoise.

Pourquoi ne pas admettre des lois économiques appropriées aux biosphères ?

Accoutumés aux concepts et à la pensée économique des pays producteurs de l'Occident, nous avons admis leurs lois à l'aveuglette sans nous demander, par exemple, si la détermination des prix, dans notre pays, obéissait aux mêmes lois que dans les pays producteurs; si le taux d'intérêt était soumis aux mêmes éléments; si le cours du change était conditionné par les mêmes facteurs et si la valeur de l'espace était la même etc... Cela n'est pas évident. Et pourtant, nombreux sont ceux qui, venant appliquer les lois de l'économie industrielle à notre économie commerciale d'un genre particulier, échouent dans leur tâche et accusent le hasard de leurs insuccès.

66.- Il eût été plus simple de repenser tout le problème et de rechercher ses variables fondamentales, car ce pays est le plus curieux qui soit et le plus singulier; il a un caractère propre et une individualité propre. Et quel autre pays parle couramment trois langues dont les deux plus importantes ? Lequel est aussi souple et aussi contournant ? Où l'économie et la Finance sont plus bizarres, la sociologie plus complexe, la politique plus subtile et plus variée ? Bref où a-t-on plus l'impression que tout est suspendu à des fils de soie qui offrent la résistance de filins d'acier ?

Tout est étrange ici par rapport à la norme classique; tout est contraste mais aussi équilibre et il est surprenant que l'on ne se soit pas penché sérieusement sur tous ces problèmes. Il faut nous pénétrer de l'idée que si nous ne le faisons pas, nul autre n'en est capable, car ce pays, est si complexe que seuls ses fils peuvent le comprendre et l'analyser à fond.

Il est non moins surprenant que l'on se prononce sur notre viabilité en faisant abstraction de l'expérience concluante de l'histoire et sans même rechercher les conditions et les éléments de la viabilité. On a posé un problème de choix, sans connaître les éléments de ce choix et l'on a prétendu choisir ! Mais tels sont souvent les hommes !

67.- Voici une application de ce que nous venons de dire. Les savants économistes qui se sont penchés sur les problèmes des unions ont considéré trois situations-types d'union possibles;

1°- l'un des pays est essentiellement industriel et l'autre essentiellement agricole. L'analyse révèle qu'en général et sur le plan économique seulement, l'union ne modifie pas sensiblement les structures économiques des pays destinés à s'unir; elle peut même présenter parfois des avantages.

2°- les deux pays ont une production complexe; c'est-à-dire industrielle et agricole à la fois, mais avec des rendements équivalents par branches. On ne peut pas se prononcer a priori sur les effets - qui peuvent être nuls ou économiquement désavantageux - de l'union.

3°- les deux pays ont des productions complexes mais avec des rendements différents par branches. L'union est alors économiquement d'autant plus avantageuse qu'elle permet plus de spécialisation, c'est dire qu'elle comporte plus de sacrifices et partant plus d'obstacles.

Remarquons que l'analyse porte sur ce caractère essentiel et général de spécialisation qui est "production". Mais tel n'est pas notre cas puisque nous ne sommes ni un pays industriel, ni un pays agricole et nous sommes inclassables dans ces trois cas. Quant à la Syrie, elle est un pays agricole.

68.- Où donc classer le Liban ? Nous avons vu (N°52) que l'activité économique est susceptible de trois grandes formes de transformations dont la transformation de production.

L'analyse des problèmes d'union n'a pas porté sur les cas purs des deux derniers types de transformations (dans l'espace et dans le temps) et le Liban rentre justement dans ces cas. Les situations-types qu'il faut analyser résultent donc de la somme des arrangements de 5 facteurs et non plus de deux; c'est dire que théoriquement l'analyse doit porter sur 325 cas dominants, qui ne sont pas évidemment tous réalisables en pratique. Ceci nous montre, cependant, combien il est nécessaire de creuser encore les problèmes d'union, bien au-delà du point où sont parvenus actuellement les économistes, et l'on ferait bien de comprendre ce trait fondamental! Il n'y a pas lieu ici de se lancer dans une telle étude.

69.- On peut s'étonner maintenant de voir certains économistes trop livresques prôner ici des principes boiteux au mépris de la connaissance de la réalité; subordonner aussi l'économique à la technique, ce qui est absurde (voir N° 23-24), et se lancer dans des jugements trop hâtifs avant d'approfondir entièrement les problèmes.

On nous veut un pays industriel sans savoir quand un pays possède et peut posséder ce caractère. Il faut que l'on sache qu'un pays est qualifié d'industriel quand il peut posséder les deux industries lourdes-clés: l'industrie chimique et la métallurgie du Fer. Un pays éloigné des centres miniers nécessaires ne sera jamais sérieusement industriel, car la concurrence internationale et la division du travail ne lui laisseront pas le libre choix.

D'autre part, le caractère industriel est dominant dans un pays quand les revenus de l'industrie à proprement parler constituent l'apport fondamental dans le revenu national. Ainsi l'Angleterre est un pays surtout industriel; la France un pays plutôt agricole; les Etats-Unis possèdent ces deux caractères à la fois.

Evidemment nous pouvons développer ici toute industrie que l'on veut pourvu d'importer le charbon, le fer et les autres produits; sur un plan purement technique, cela est réalisable. Mais le fait est de savoir si le détournement de notre activité économique actuelle et l'adoption de l'industrie est plus avantageuse ? Il serait absurde de le penser; mais cela ne veut pas dire que nous ne devons nous livrer à aucune activité industrielle.

70.- C'est que dans l'économie internationale, la distance comme obstacle est très variée et se manifeste en particulier sous forme de prix. N'étaient-ce d'ailleurs les écarts de prix entre nations, la spécialisation n'aurait plus de raisons d'être et l'échange international se réduirait à l'indispensable.

Un pays peut à l'intérieur de ses frontières imposer autoritairement les prix, mais n'est point maître de prix des autres nations; il subit donc nécessairement le jeu de la concurrence internationale à moins de vivre en régime intégralement fermé.

Ainsi donc, si les facteurs nationaux commandent l'équilibre national des prix dont dépend toute l'économie, sur le plan international, on doit tenir compte des interactions des prix nationaux et internationaux, car, pris dans son ensemble, le marché international est nécessairement fermé; c'est dire aussi l'importance que jouent la position biosphérique et l'inégal développement économique.

71.- Pour ce qui nous concerne, nous avons déjà montré (N°44) que la régularisation de nos prix était en accord permanent avec les prix internationaux; ce que nous venons de dire nous montre de plus qu'il est de notre plus grand intérêt qu'il en soit toujours ainsi, si nous ne voulons pas vivre des déséquilibres continuels et dangereux.

72.- On voit, de là, le rôle fondamental des prix, dont les éléments principaux de formation sont les salaires, le régime fiscal, le régime du capital, la rente et le coût de l'équipement. Nous nous sommes déjà occupés du capital. Il nous intéresse de voir rapidement l'influence du salaire et du régime fiscal.

73.- Le niveau d'existence est fonction des salaires qui constituent l'élément principal et le plus important des prix. De plus, le problème du salaire a des connexions, avec celui des charges sociales et particulièrement avec les phénomènes de migration, car le marché international du travail est soumis à la loi de l'offre et de la demande. Nous n'insisterons pas sur la concurrence grave que font déjà ici les réfugiés palestiniens.

Cependant, dans la mesure où se manifestent des écarts de salaires entre nations, le problème d'union devient d'autant plus insoluble qu'il est impossible de manipuler les salaires dans l'un des pays participants; c'est en fait toute la structure sociale et nationale qui est en cause. Tout le monde connaît le cycle infernal des salaires et des prix pour ne pas le reprendre ici. Toucher au salaire, c'est également toucher au niveau de vie et à tous les problèmes nationaux, dont ici le phénomène particulièrement grave de migrations.

74.- Il apparaît à l'évidence, dans ce pays où nous sommes condamnés à la liberté, que toute manipulation arbitraire et dirigée des salaires est impossible dans la mesure où nous voulons sauvegarder le Liban. Les salaires sont liés aux prix et nos prix sont la conséquence de leur équilibre international; toute manipulation des salaires se répercuterait sur les prix

et mettrait en danger, dans les circonstances actuelles tout notre équilibre national, à moins qu'elle n'ait pour effet une chute du niveau d'existence.

Cependant les salaires distribués au Liban le sont surtout sous forme de traitement dans la fonction publique ou dans les fonctions commerciales et bancaires; le salariat, proprement dit est très réduit, et le contraire est vrai en Syrie. Cela signifie que le salaire moyen est relativement beaucoup plus élevé ici que chez nos voisins. Cela devient évident si nous comparons nos revenus moyens et notre pouvoir d'achat. Or, les Syriens ne peuvent aujourd'hui élever sans gravité leurs salaires, et nous ne consentirons jamais à baisser les nôtres; et tant que la structure du travail sera pareille, nous serons toujours plus avantagés. C'est dire que l'égalisation des salaires est impossible.

75.- La fiscalité embrasse tout le domaine de l'activité économique. L'inégalité des charges fiscales ne peut être maintenue dans les pays de l'union que si l'influence de ces charges ne se répercute pas sur les prix des produits et des services; mais cela est impossible.

Ce qui plus est la fiscalité joue un rôle fondamental en ce qui concerne la productivité et les mouvements des capitaux. Or la manipulation du taux d'intérêt détraquerait notre marché libéral, et une fiscalité lourde dériverait les mouvements de capitaux vers d'autres régions.

Il semble donc que nous ayions le plus grand intérêt à une fiscalité aussi souple que légère pour que sa répercussion sur les prix soit aussi faible que possible; nous devons porter le même intérêt à la formation concurrentielle et libérale du taux d'intérêt, en harmonie avec les mouvements de capitaux. Il nous est absolument impossible de céder sur ces points, d'autant plus que tout mouvement fiscal remet tout l'équilibre économique et social en question. Mais il se peut aussi que ce ne soit pas l'avis de tous les participants d'une union, car la politique fiscale syrienne pour des raisons de structure nationale, et pour d'autres raisons, ne peut point s'harmoniser avec la politique libanaise.

76.- Il est encore un facteur d'une autre nature qui a une influence importante sur les prix; c'est celui de la localisation comme distance et dès lors comme élément du prix et de l'échange international. C'est que la concurrence agit par zones de prix et, dans cette mesure, l'importation des produits étrangers est un élément de baisse du coût de la vie.

La localisation dans l'économie internationale est d'abord division du travail entre pays, c'est dire spécialisation.

Cependant les échanges internationaux et la spécialisation n'entraînent la baisse et l'uniformisation des prix qu'en régime de libéralisme concurrentiel. Ce qui est de plus absolument fondamental, c'est que la baisse technique des prix n'est possible, par relocalisation, que pour les branches industrielles où la production obéit à la loi des rendements croissants; cela n'est plus vrai pour les productions liées à la terre, comme celles des terrains miniers et agricoles qui sont indéplaçables.

Ainsi, la liberté du choix du lieu d'établissement n'est valable que pour le commerce et l'industrie proprement dite. Et ce qui doit guider ce choix pour l'industrie c'est la minimisation du coût de production, pour le commerce c'est le

prix de vente le plus favorable, et ces deux phénomènes sont contradictoires; l'obstacle est encore la distance qui doit être réduite au maximum; sans cela il y a chute du revenu national réel.

77.- Pour le commerce international, la position libanaise est beaucoup plus avantageuse que celle de la Syrie. A supposer que nous acceptions par ailleurs l'union, on devrait donc nous céder sans discussion tout le commerce avec l'étranger.

Le problème de l'industrie, si elle est viable, est plus délicat. Dans la mesure où elle produit pour la consommation intérieure, il y a peut-être (pas certainement) avantage à la localiser sur les lieux de la production primaire (de base). Mais dans la mesure où elle doit desservir les marchés extérieurs nous supposons évidemment que cette industrie est délocalisable, qu'elle obéit à la loi des rendements croissants et qu'elle peut soutenir la concurrence internationale en régime libéral, vital pour nous autres - il vaut beaucoup mieux qu'elle soit localisée au Liban, plus proche des marchés externes, mieux pourvu en voies de communications, en énergie et en main d'oeuvre spécialisée, capable de se procurer plus facilement des capitaux etc... La conséquence de l'union pourrait donc être la désindustrialisation de la Syrie, si toutefois - nous le répétons encore - l'industrialisation de l'union est possible en régime libéral. La Syrie accepte-t-elle ce sacrifice ?

78.- Lorsque des économistes, parlant des pays PRODUCTEURS, disent que l'extension des marchés entraîne une baisse du coût de PRODUCTION et consécutivement une baisse des prix, nous savons maintenant les réserves considérables à faire. D'ailleurs, LE RETOUR AU LIBERALISME AURAIT DES EFFETS MEILLEURS.

Et lorsque ces économistes disent que l'union permet une exploitation plus rationnelle de la PRODUCTION, les mêmes réserves s'imposent à l'évidence. Une objection d'ailleurs est que la spécialisation peut entraîner la réduction de la concurrence et annihiler de ce fait les chances d'une baisse des prix.

79.- En fait, comme nous l'avons déjà vu, l'effet primaire de l'union, c'est à dire son incidence sur les coûts de PRODUCTION, est le suivant:

1°- Dans la mesure où la substitution des PRODUCTIONS est possible entre nations participantes, et où le rendement après union NE DIMINUE PAS, il est difficile de se prononcer a priori sur les effets de cette union.

2°- Dans la mesure où les entreprises obéissent à la loi des rendements croissants,

a)- et où l'élargissement du marché provoque un accroissement du volume des échanges, l'union peut entraîner une baisse des prix résultant de l'économie interne des entreprises;

b)- et où la relocalisation est possible et avantageuse, l'union peut entraîner une baisse des prix (c'est dire d'abord des coûts de PRODUCTION) résultant de l'économie externe des branches de PRODUCTION.

On voit de suite que cela ne s'applique pas au Liban qui n'est pas un pays PRODUCTEUR. Cependant les avantages économiques éventuels peuvent, dans les deux cas précédents, être inférieurs aux inconvénients généraux.

80.- L'effet secondaire et FONDAMENTAL de l'union est celui sur le revenu national et le revenu par habitant. Notre comportement doit être conforme à l'axiome III et son corollaire (N°55).

Nous avons déjà vu (N°49) que le revenu national par habitant était au Liban de 225 dollars au minimum, et en Syrie de 100 dollars. Nous avons aussi montré (N°50 et 51) pourquoi et comment s'opérait la redistribution et l'égalisation des revenus moyens.

Cherchons maintenant la conséquence de l'union Libano-Syrienne sur les revenus:

THEORIQUEMENT:

1°- si le revenu national de l'union devient égal à la somme des revenus des deux pays, le revenu par habitant de l'union se stabilisera autour de 134 dollars. Le syrien gagnera 34 dollars et le libanais en perdra 91, soit 40 % de son revenu moyen. Nous ne pouvons pas accepter une telle union.

2°- si le revenu national de l'union devient supérieur à la somme des revenus nationaux des deux pays, alors, d'ici longtemps, le syrien profitera seul du supplément jusqu'à ce que son revenu moyen atteigne 225 dollars et plus; et pendant les quelques décades nécessaires le Libanais sera perdant.

De plus nos chances d'accroître notre revenu national sont considérables et nous pouvons l'élever beaucoup plus haut que nos voisins et beaucoup plus vite; ces chances seront grandement sacrifiées.

3°- si le revenu national de l'union devient inférieur à la somme des revenus des deux pays, le Liban perdra seul jusqu'à ce que le revenu par Libanais devienne égal à 100 dollars; après quoi, les deux pays perdront ensemble.

Ainsi donc, étant toujours perdants, nous n'avons pas d'intérêt mais beaucoup de désavantages à accepter l'union sur un plan économique pur, conformément à l'axiome III, et sur un plan général, conformément à l'axiome I.

81.- Poussant plus loin l'analyse, les conséquences apparaissent encore mieux.

Nous avons montré que le libéralisme s'impose dans ce pays et que le dirigisme entraîne une perte d'environ 60 % de notre revenu national; c'est dire qu'en régime dirigiste notre revenu par habitant devient au maximum de 90 dollars, alors qu'il est aujourd'hui certainement supérieur à 225 dollars.

D'autre part, les pertes que subiraient la Syrie et nos autres voisins du fait d'un dirigisme libanais, donc de ne plus pouvoir se procurer des devises étrangères sur notre marché (N° 44), et du fait de l'arrêt des mouvements internationaux de capitaux, arrêt qui profiterait et renforcerait la position d'Israël, ces pertes pourraient abaisser le revenu de l'union jusqu'à 80 dollars ou moins. Le Libanais pourrait perdre ainsi plus de 66% de son revenu moyen et serait poussé à une émigration massive, tandis que le syrien perdrait 20 %, sans compter les conséquences graves sur l'économie et la politique des pays arabes.

Si l'union peut donc théoriquement et pratiquement se poser, c'est dans le cas où les deux pays sont LIBERAUX. Dans le cas où cela ne serait pas, alors:

1°- ou l'un des pays (Liban) est libéral et l'autre dirigiste: le problème ne peut pas se poser.

2°- ou les deux pays sont dirigistes: les conséquences sont catastrophiques.

Mais, même si l'union est libérale, nous ne pouvons pas l'accepter, puisqu'elle entraîne une perte de 40% de notre revenu national en faveur de la Syrie. Cependant, nous allons voir bientôt (N°83) que dans le cas doublement libéral, cette union n'est plus nécessaire.

82.- Supposons - ce qui est absolument faux - que nous perdions seul du fait d'une union dirigiste, et que la Syrie ne perdrait rien. Il faut savoir alors si la Syrie est capable de combler le déficit de 600 millions L.L. perdu par les libanais, c'est à dire du 60 % de notre revenu national; ce déficit serait encore beaucoup plus élevé à l'avenir, étant donné nos possibilités énormes de développement.

Il est évident qu'elle ne le peut pas ! car:

1°- la balance des paiements syrienne s'équilibrait autour de 350 millions de L. en 1951 et la nôtre autour de 525 millions de L.

2°- l'activité monétaire du Libanais est plus de trois fois supérieure à celle du syrien.

3°- l'économie syrienne perdrait nos ressources d'alimentation en devises.

4°- La Syrie est incapable d'élever de plus de 300 % son revenu national, en un court espace de temps, peut être pas avant 50 ans.

etc... etc...

Puis la Syrie ne nous offrirait pas ces 600 millions !

Et pour donner encore des renseignements sur les possibilités syriennes, nous nous référerons au Docteur Schacht qui laisse planer un doute très sérieux sur les possibilités industrielles de nos voisins; relevons, dans son rapport, ce qui suit:

"Le développement de l'économie agricole est la mission principale et urgente dans la politique économique syrienne".

"Il apparaît qu'il n'y a aucun intérêt à créer une banque industrielle spéciale".

"Je m'oppose officiellement à toute modification de la parité officielle de la monnaie".

"Il est dans le pouvoir du gouvernement syrien SINON d'augmenter les exportations, du MOINS de diminuer les importations".

Il est déjà très clair que, sur le plan économique, l'union est désastreuse pour le Liban.

83.- Est-ce à dire que toutes les portes d'échanges sont fermées ? Pas du tout !

Nous sommes ici condamnés au Libéralisme qui est notre pain quotidien. Donc, si nous pouvions nous unir, nous ne le pourrions que si la Syrie est aussi libérale, ce qui est son intérêt. MAIS SI NOS DEUX PAYS SONT LIBERAUX, L'UNION N'A PLUS DE RAISONS D'ETRE, CAR LES ECHANGES SE FONT ALORS AUTOMATIQUEMENT. Le sort de nos échanges est donc entre les mains de la Syrie.

Cependant si la Syrie refuse le libéralisme qui nous rapporterait une quinzaine de millions de L.S. de plus par an, il faut que l'on sache qu'il vaut mieux pour nous que la Syrie demeure dirigiste, car alors plus de 50 millions de L.S. supplémentaires fuieraient chaque année au Liban.

Le bon jugement, a dit Buckner, nous vient de l'expérience, elle nous vient tout simplement à la suite de mauvais jugements.

- VIII -

84.- Il n'est pas mauvais, au terme de cette étude élémentaire, d'entreprendre une rapide synthèse.

Il apparaît clairement que l'union suppose les droits de réglementer ou de légiférer en matières économiques, fiscales, monétaires, commerciales, financières, démographiques, sociales et politiques. Elle nécessite la suppression totale de toutes les barrières entre les pays participants et la liberté totale de circulation des êtres et des choses, des civilisations et des cultures. Car à supposer les nombreux obstacles économiques (localisations, salaires, emploi, niveau d'existence, niveaux de capitalisation, évolution démographique, organisation économique etc....) résolus et reportés aux frontières; à supposer que l'industrie puisse prospérer et se développer, ainsi que les échanges; à supposer tout cela, les obstacles extra-économiques subsistent et entravent nécessairement la collaboration; car l'économique est indissociable du politique et du social, et l'égalisation doit être opérée sur tous les plans pour le succès de l'union. Si donc les obstacles naissent du politique, ou du social, ou de l'humain, l'union est irrémédiablement compromise, si elle ne constitue pas une seule nation avec un seul Etat. Et en fait, l'union politique doit précéder l'union économique !

Mais encore, sur le plan économique, aux frontières mêmes de l'union, la fixation des tarifs douaniers peut compromettre les intérêts de certaines nations participantes.

Ainsi donc, les conditions de maximisation de la productivité nationale (généralisation de la productivité sociale) de l'union exigent l'égalisation des conditions politiques, économiques et sociales, c'est dire une Nation et un Etat uniques. Sinon les obstacles sont aussi nombreux que considérables, et leurs hétérogénéités autant que leurs natures s'opposent invinciblement à l'union; et nous avons vu ses effets désastreux pour le Liban.

85.- Le fait est maintenant clair et évident: puisque les conditions de l'union sont à la fois biosphériques, démographiques, économiques, politiques, sociales et culturelles, seuls peuvent penser à s'unir les pays de civilisation et de cultures voisines si l'union leur procure sur un plan général des avantages globaux supérieurs aux inconvénients globaux qui résultent de l'union. C'est dire que l'égalisation de l'ensemble fondamental

des facteurs nationaux est indispensable; mais il faut aussi que chaque nation obtienne toutes les compensations et toutes les garanties nécessaires, avant d'abandonner ses positions-clés. Tout cela est impossible dans le cas qui nous intéresse.

Aujourd'hui, nous faisons le commerce entre la Russie et l'Espagne, la France et la Pologne, les Etats-Unis et la Scandinavie; l'Afrique noire et l'Europe et dans tout le Moyen-Orient. Aujourd'hui, notre libéralisme est l'axe fondamental de notre économie commerciale et de notre civilisation multiple; les crises économiques n'ont ici qu'une légère influence puisque nous suivons la rotation du cycle et de la prospérité à travers leur tournée dans le monde.

Quel bien pouvons-nous donc attendre de l'union et pourquoi sacrifier tous nos avantages? Peut-être, perdrons nous énormément à détourner nos activités et à les dériver vers l'intérieur; peut-être, le Libanais deviendrait moins éveillé et moins actif et perdrait le goût du commerce et de l'au-delà des mers!

86.- Et si, comme nous l'avons montré, l'égalisation des facteurs est impossible; si les relocalisations démographiques, politiques, économiques et sociales se heurtent à beaucoup plus d'obstacles que de mobilité; si la substitution des facteurs en jeu a des résultats négatifs; si la pression monopolistique est en faveur de l'une des nations, capable alors d'imposer des volontés impérialistes; si pour le marché de l'union nous devons consentir la perte des marchés mondiaux, une productivité nationale moindre, une émigration dense, des pertes énormes de capitaux, le détournement des échanges vers Israël, des tensions politiques et des conflits sociaux, bref un déséquilibre général, pouvons-nous accepter l'union de bon coeur?.

N'oublions point que les activités et les structures des deux pays sont différentes; que notre situation-type est unique; qu'un dirigisme nous ferait perdre 60% de notre revenu national, notre situation internationale et nos libertés; N'oublions pas l'extension croissante de notre espace économique, les possibilités très grandes d'élever notre niveau d'existence bien au-delà du niveau de nos voisins, la répartition excellente de nos terres et de nos revenus, nos petits artisans et nos petits agriculteurs et nos petits commerçants qui seraient tous sacrifiés; n'oublions pas enfin la présence libanaise, active et fructueuse, sur tous les points évolués et dans tous les centres financiers du globe!

Songez à tout cela avant toute autre chose. Songez aussi que le Benelux éprouve des difficultés énormes et insurmontables et qu'il tend vers une nouvelle séparation; que la Suisse a refusé de participer à l'Union Européenne, pour des raisons analogues aux nôtres, et que cette Suisse nous ressemble par de bien nombreux côtés; et après cela, sachant que nous sommes le meilleur client de la Syrie et la conséquence, pour elle, de la perte de notre marché, disposons-nous, si la Syrie refuse le retour au libéralisme, à négocier formellement la collaboration la plus étroite, qui sauvegarde à la fois les intérêts de nos deux peuples et de nos deux nations.

87.- Chacun, dit-on, doit donner autant qu'il a reçu; nous avons du moins l'excuse que notre étude sauvegarde l'intérêt de ce pays!

Certes, nous n'avons pas, loin de là, épuisé ici tous les problèmes; nous avons cependant suffisamment écrit pour savoir choisir. Notre but n'était pas l'enseignement mais l'analyse d'une réalité dont dépend le sort du Liban.

Et ce Liban lui-même, à la croisée des chemins, au carrefour des civilisations et des mondes, nécessite, en delà de la connaissance, l'amour quant au devenir, la foi quant à l'avenir.

Pays jeune, pays vieux comme le temps est vieux, notre pays frémit au murmure du printemps, tressaille encore aux brises passagères, mais aussi, fort des leçons de l'histoire de sa propre histoire, il sait comprendre l'expérience du passé, tirer profit de ses propres malheurs.

Et de l'horizon déjà, pointe le messager d'un bonheur nouveau; déjà, à travers les mirages, la liberté explore sous ce ciel toujours bleu la prospérité à venir. Mais rien ne se fera sans le concours de nos intelligences et de nos coeurs, rien sans la foi en notre Patrie!

Et c'est dans cet idéal qui s'est incarné de mille manières par nos pères et par nos ancêtres; dans ce message de liberté et d'humanité que nous avons adressé au monde que réside l'esprit de cette Patrie.

Et ce message, il ne ressemble par rien à ces sophismes propagés et enseignés aux foules. L'erreur, pour se multiplier parmi les hommes, n'en sera pas moins une erreur. Mais aujourd'hui que la vérité a établi son empire, ce message prouve que nul ne peut donner un vêtement convenable à la réalité libanaise comme ceux qui vivent cette réalité elle-même.

Et qui dira la beauté de ses contrastes et l'ardeur de son espérance en saluant la liberté? Il faut pour cela le concours de tous les éléments de la connaissance humaine !...

Mais peut-être suffit-il de ce quatrain du poète allemand Hölderlin:

"Aux jours de ton bonheur tu n'auras pu comprendre
"Quel abîme te séparait de ta Patrie,
"Ô pauvre coeur ! Tu l'interrogerais en vain,
"Rêve d'Elle, et ne cherche pas d'autre réponse.